



Service client numericable

Par **zedou**, le **27/08/2013** à **01:39**

bonjour,

je viens de recevoir un courrier de numericable (encore un) concernant la résiliation de mon contrat m'indiquant le remboursement de leur trop perçu sur mes futures factures : je n'ai plus de contrat chez eux depuis juin et après avoir envoyé 2 courriers AR je reçois encore une "lettre type" je veux récupérer mon argent mais comment? cela fait depuis février que je suis en litige avec eux et ils font tout pour que les "clients" se dégoutent de réclamer leur dû. si je compte le nombre d'AR avec documents justificatifs, les heures passées avec le pseudo service client au fin fond du monde qui à part lire sur un écran des réponses déjà faites ne sert à rien je m'arrache les cheveux quand je vois une pub de ce fournisseur internet. ps pour faire encore plus simple j'ai été muté en Afrique depuis alors je deviens fou.